TRAVAIL & EMPLOI · FICHE MESURE

Plan PME-artisanat

Plan PME-artisanat : combien ça coûterait ?

COÛT BRUT	COÛT NET	EFFET SUR LE SOLDE PUBLIC
6 Md€	**3 Md€**	**-600 M€ par an**
sur 5 ans	sur 5 ans	soit −3 Md€ sur 5 ans · dégrade le solde public

Vecteur juridique : Loi ordinaire + LF (cadre fiscal stable contractuel) + décrets simplification + dotation BPI Transmission

Résumé

Les PME et l'artisanat sont l'épine dorsale de l'économie française réelle : 99,8 % des entreprises, 52 % de l'emploi privé, 43 % du PIB marchand. Pourtant ils croulent sous la complexité, peinent à transmettre (30 % des transmissions échouent), n'ont pas la trésorerie pour investir, et perdent les savoir-faire artisanaux à chaque génération. Cinq axes : (1) Plan transmission PME — BPI Transmission 1 Md€ pour cofinancer les rachats internes (salariés, repreneurs locaux), médiation gratuite, formation des repreneurs ; (2) Simplification administrative drastique inspirée des Pays-Bas — réduction de 50 % du nombre de formulaires fiscaux/sociaux d'ici 2032, déclaration unique annuelle pour les TPE <10 salariés ; (3) Apprentissage doublé — passer de 1 million d'apprentis aujourd'hui à 1,8 million en 5 ans, financement primes apprentissage pérennisé, qualité des CFA renforcée ; (4) Plan Métiers d'Art — 50 métiers traditionnels en voie de disparition revalorisés (compagnonnage, transmission de maître à apprenti, bourse de l'État) ; (5) Cadre fiscal stable sur 5 ans — engagement contractuel de l'État sur IS, charges, fiscalité de transmission, fin du yo-yo législatif qui décourage l'investissement. Coût net 5 ans : +3 Md€ (investissement contre érosion économique).

Financement

Coût brut sur 5 ans : ~6 Md€

- BPI Transmission (cofinancement 90 000 transmissions/an avec ~30 % d'aide moyenne) : 1 Md€
- Primes apprentissage pérennisées (cible 1,8 M apprentis en an 5) : 3 Md€ cumulés
- Plan Métiers d'Art (200 Trésors Nationaux + 1 000 binômes Maître-Apprenti/an) : 400 M€
- Simplification administrative (refonte plateformes, formation agents, fusion services) : 600 M€
- Stabilité Dutreil et IR (manque à gagner) : 500 M€ cumulés
- Accompagnement repreneurs (CCI / CMA) : 200 M€
- Erasmus+ Apprenti renforcé : 200 M€
- Audit qualité CFA et restructurations : 100 M€

Économies brutes / recettes sur 5 ans : ~3 Md€

- **Réduction des fermetures de PME** : ~1 Md€ (chaque entreprise sauvée = ~5 emplois préservés = ~150 k€ d'IS / IR / TVA / cotisations sur 5 ans)
- **Productivité administrative** : réduction de 50 h/mois × 3 M dirigeants × valeur horaire moyenne 35 € = ~6,3 Md€/an de productivité libérée (effet macroéconomique non comptabilisé directement)
- **Recettes nouvelles activité apprentissage** : ~500 M€
- **Économies sur l'allocation chômage des jeunes** (effet apprentissage doublé) : ~1 Md€ cumulés
- **Recettes fiscales sur transmissions réussies** (vs fermetures) : ~500 M€

Solde net sur 5 ans : ~+3 Md€ (investissement net).

ROI macroéconomique attendu :

- Si la mortalité des PME se réduit de 30 % en 5 ans → ~+0,3 point de PIB/an stabilisé
- Si la simplification administrative économise 50 h/mois/dirigeant → ~+6,3 Md€/an de productivité libérée (non chiffré dans le solde net mais réel)
- Si l'apprentissage atteint 1,8 M → réduction du chômage des jeunes <26 ans (objectif passage de 16 % à 10 %)

Calendrier

- **An 1.** Adoption loi cadre PME. Création BPI Transmission. Signature du contrat de stabilité fiscale avec organisations patronales. Lancement plan simplification administrative (phase 1 : audit des 400 formulaires actuels). Démarrage Plan Métiers d'Art (premiers 50 binômes Maître-Apprenti, premiers 20 Trésors Nationaux nommés).
- **An 2.** Première fournée de transmissions cofinancées BPI (objectif 10 000 sur l'année). Mise en service déclaration unique annuelle pour les TPE <10 salariés. Élargissement Plan Métiers d'Art (200 binômes cumulés). Premier bilan apprentissage : 1,2 M cumulés.
- **An 3.** 30 000 transmissions cofinancées cumulées. -25 % de formulaires fiscaux (premier palier). Évaluation Cour des comptes du dispositif. Apprentissage : 1,5 M cumulés. Plan Métiers d'Art : 500 binômes actifs, 100 Trésors Nationaux.
- **An 4.** 60 000 transmissions cumulées. Déclaration trimestrielle unique pour PME 10-50 salariés. Apprentissage : 1,7 M cumulés. Évaluation France Stratégie de la simplification (objectif -40 % temps admin).

- **An 5.** Régime cible : 90 000 transmissions/an cofinancées avec taux de réussite 90 %, déclaration unique annuelle pour TPE, apprentissage à 1,8 M, 200 Trésors Nationaux, 1 000 binômes Maître-Apprenti annuels. Bilan public complet et reconduction du contrat de stabilité fiscale pour 5 ans supplémentaires.

Indicateurs de succès

- Taux de réussite des transmissions de PME (objectif : 70 % → 90 % en 5 ans).
- Nombre de transmissions cofinancées par BPI Transmission (objectif : 90 000/an en an 5).
- Nombre d'apprentis en France (objectif : 1 M → 1,8 M en an 5).
- Temps administratif moyen pour dirigeant de PME (objectif : 80 h/mois → 30 h/mois en an 5).
- Nombre de formulaires fiscaux/sociaux (objectif : -50 % en 5 ans).
- Nombre de maîtres-apprentis et de Trésors Nationaux Vivants en métiers d'art (objectif : 1 000 binômes / 200 maîtres en an 5).
- Taux d'insertion des apprentis à 6 mois (objectif : ≥80 %).
- Taux de chômage des jeunes <26 ans (objectif : 16 % → 10 % en 5 ans).
- Solde net création / fermeture PME (objectif : passer de -60 000 à +20 000/an).

Public cible

Directement concernés :

- **~1,8 million d'entreprises artisanales** et **~3,7 millions de TPE-PME** au total
- **~3 millions d'artisans, indépendants et chefs d'entreprise** dirigeants
- **~10 millions de salariés de PME** indirectement bénéficiaires (stabilité, formation, transmission)
- **~90 000 dirigeants par an** en situation de transmission (cible BPI Transmission)
- **~1,8 million d'apprentis** visés en an 5 (vs 1 M aujourd'hui)
- **~2 000 maîtres-apprentis** dans les 50 métiers d'art prioritaires

Bénéficiaires indirects :

- L'**économie française** dans son ensemble : préservation et renforcement du tissu productif
- Les **territoires ruraux et villes moyennes** : ancrage des PME locales, fin de la désertification artisanale
- **Patrimoine français** : transmission des savoir-faire artisanaux uniques au monde (luxe, gastronomie, patrimoine bâti)

Pas concernés (ou marginalement) :

- Les grandes entreprises (>250 salariés) : cible d'autres mesures spécifiques
- Les multinationales : effet marginal de cette mesure

Sources

- Bpifrance — Études sur la transmission des PME et baromètre annuel — https://www.bpifrance.com
- CPME — Confédération des PME, études sur la complexité administrative — https://www.cpme.fr
- CMA France — Chambres de Métiers et de l'Artisanat, données annuelles — https://www.cma-france.fr
- INMA — Institut National des Métiers d'Art, atlas et liste des métiers en voie de disparition — https://www.institut-metiersdart.org
- Pays-Bas — Belastingdienst (administration fiscale), modèle déclaration unique — https://www.belastingdienst.nl
- Allemagne — Bundesverband Mittelständische Wirtschaft (BVMW), modèle Mittelstand — https://www.bvmw.de
- Italie — Piano Industria 4.0 / Transizione 4.0, modèle crédit d'impôt stable — https://www.mise.gov.it
- Japon — Système des Trésors Nationaux Vivants (Ningen Kokuhō / Shokunin) — https://www.bunka.go.jp
- INSEE — Démographie des entreprises et tissu PME-TPE — https://www.insee.fr

Fiche complète en ligne : https://chiffrons.fr/mesures/pme-artisanat-soutien/ — on y trouve aussi : diagnostic.

Montants cumulés sur 5 ans ; l'effet annuel est une moyenne (cumul ÷ 5), seule grandeur comparable au déficit public, qui est annuel. Effet sur le solde : positif = améliore le solde public. Aucun effet de retour n'est modélisé. Données sous Licence Ouverte 2.0 (https://chiffrons.fr/donnees/) ; le site ne publie pas de licence pour ses textes. Chiffrons.fr est publié anonymement, sans parti ni candidature.